

Service d'attention contre le racisme et la xénophobie

Attention, accompagnement et conseil dans des situations de discrimination pour des motifs de racisme et de xénophobie.

BASIC INFORMATION

Destiné à :

Ce service s'adresse à :

- Toutes les personnes qui ont subi ou subissent des situations de discrimination ethnique ou raciale.
- Tous les acteurs associés : professionnels de l'administration, acteurs communautaires et population en général.

Description :

Ce service vous offre une assistance intégrale, coordonnée et spécialisée dans les situations de discrimination raciale et xénophobe.

Objectifs du service : Assistance, accompagnement et conseils.

Domaine d'intervention : assistance socio-éducative, conseils juridiques et prise en charge psychosociale.

L'accueil se fait prioritairement sur rendez-vous par les voies suivantes : en personne, téléphonique et télématique.

Vous serez accueilli en espagnol, en basque, en anglais et en français. Si vous parlez une autre langue, vous aurez à votre disposition un service téléphonique de traduction simultanée.

Réglementations :

Décret foral 38/2023, modifiant le décret foral 92/2020.

DÉMARCHES

Pour accéder au service, il vous suffit de vous rendre au centre d'accueil en personne, d'appeler par téléphone ou d'envoyer un courrier électronique.

Heures d'accueil : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Juillet et août : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h 30

E-mail : SARX@navarra.es

Pampelune : Av. Roncesvalles 4, bajo – 848 420 785

Tudela : Calle Estanca s/n, bajo – 848 433 664